

## 7<sup>ème</sup> édition des « Rencontres TREMPLIN Recrutements »

Les jeunes sont les premières victimes de la crise en Europe. En France le taux de chômage des 15-24 ans est de 24%. Il s'agit là du taux le plus important sur l'ensemble de la population. L'impact de la conjoncture économique défavorable se fait encore sentir, et encore plus lorsque l'on est en situation de handicap. En effet, si au second trimestre 2015 le taux de chômage se maintient à 10,3% pour l'ensemble de la population active, il est en revanche de 22% pour les personnes bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi et a augmenté de 9% en un an. Partant de ce constat et dans la continuité de ses actions auprès des jeunes, l'association **TREMPLIN et ses entreprises partenaires, organisent pour la 7<sup>ème</sup> année consécutive les « Rencontres TREMPLIN Recrutements » le 23 octobre prochain à Paris, confirmant ainsi son engagement opérationnel pour l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap.**



Lors de cette journée qui se déroulera de 9h à 16h, les jeunes de niveau Bac à Bac + 5 (et plus) à la recherche de leur 1<sup>er</sup> emploi pourront rencontrer les recruteurs d'une quarantaine d'entreprises partenaires de TREMPLIN. Les participants échangeront tout au long de la journée, avec les professionnels présents ; Le matin, lors des entretiens de type « speed-dating », programmés en amont de l'événement et l'après-midi, lors d'entretiens libres.

Les jeunes en situation de handicap qui souhaitent participer à cette journée, doivent impérativement se préinscrire sur [www.tremplin-handicap.fr](http://www.tremplin-handicap.fr) et prendre contact avec l'association **avant le 10 octobre 2015** :

Par internet : [www.tremplin-handicap.fr](http://www.tremplin-handicap.fr)

Par mail : [contact@tremplin-handicap.fr](mailto:contact@tremplin-handicap.fr)

Par téléphone : 01.41.09.79.10 ou 06.80.40.45.08 (appel + sms)

**Info pratique** : Pour ne pas pénaliser financièrement les jeunes habitant en province, les frais de déplacement SNCF seront pris en charge par TREMPLIN sur la base 'un aller/retour en train, en 2<sup>ème</sup> classe.

Plus d'informations sur [www.tremplin-handicap.fr](http://www.tremplin-handicap.fr)

**A propos de TREMPLIN Études-Handicap-Entreprises** : Créée en 1992 à l'initiative de quatre grands groupes et soutenue aujourd'hui par plus de 200 entreprises implantées partout en France, TREMPLIN est administrée par DCNS, GENERALI, HSBC, IBM et SPIE Ile-de-France Nord-Ouest. L'association a un triple objectif : 1. Encourager, et cela quelle que soit leur région, les lycéens et étudiants en situation de handicap à poursuivre leur parcours vers les études supérieures et les préparer tout au long de leurs études à leur future insertion professionnelle par un accompagnement individualisé. 2. Accompagner les entreprises dans la mise en œuvre d'actions concrètes d'accueil, de formation et d'intégration de personnes handicapées dans leurs différents établissements et leurs différentes activités. 3. Œuvrer auprès des établissements du supérieur pour les encourager à s'ouvrir aux jeunes en situation de handicap et accompagner leurs étudiants. Pour atteindre ces objectifs TREMPLIN organise entre autres, des rencontres privilégiées entre les personnes handicapées suivies par l'association, et ses entreprises partenaires sur le thème de l'Alternance, du Recrutement, des Stages & jobs d'été et des entretiens professionnels.

Le but final ? Apporter une réponse directe, concrète et positive à la loi du 10 juillet 1987 et à celle du 11 février 2005 en favorisant le développement de la qualification, pour une plus grande intégration et insertion des personnes handicapées dans les entreprises